Jury Médical de l'Etat de la Louisiane.—Département de l'Est.

Noms des Medecins, Pharmaciens et Sage-femmes qui ont rempli les formalités requises par la loi, savoir :

Medecins.	Medecins.
Albuzzi, P	Jerman, J
Alpuente,	Jones, Jh
Anderson, W D	Jones, S A
Autenrieth,	Jones, A H
Byrcabert,	Kerr, J F
Riau[illegible]	Ker, J J
Beugnot, J	Kennedy,
Bourgeat, J	King, W W
Barton, H	Logan, T.
Barre, J F	Lambert, M.
Bean, R	Landreaux, J C
Barrelle, F O	Lemonnier, Y R
Bazerque, B E	Ladmirault, L
Brotenick, M	Labatut, J
Brent, W T	Luzemberg, C A
Barton,	Lewis, J H
Brent, J C	Lauzin, J
Roussa[illegible], M L	Levering,
Bardash,	Logan, J. W.
Bingham,	Mane,
Cage,	Marchand, L A
Cifreo, C C	Mather, G.
Campbell, G W	Merick,
Crokett, J S	Mercier, P J A
Charras, S D	Mercer,
Carnot,	McPherson,
Cenas, A H	Martin, E
Chopin, R H	Meux, J O
[illegible]	Mackie, J M
Castex,	Mueller, J W
Carpenter, W M	McNeill, S
McCormick, C	Natili,
[illegible]	O'Regan, D
[illegible]	Osborn,
[illegible]	Otto[illegible],
[illegible]	Penniston, T
[illegible]	Puissan,
[illegible]	Pert, T
[illegible]	Picton,
[illegible]	Porquet, L C A
[illegible]	Palmer, E
[illegible]	Phillipp, J C
Dowler, B	Ridgely,
Dowler, M M	Rice,
[illegible]	Rivet, J N
[illegible]	Rame, H
[illegible]	Rèmes, C
Faure,	Reeks, H D
[illegible]	Ride,
Forster, F	Ridgely, R G
Penner, E	Rushton,
[illegible]	Rhodes, J
[illegible], D W	Ritchie, J
Fagot, J C	Rudell, J S
[illegible], R J	Rust, E W
Fourie, J M	Ritchey, J. R.
[illegible]	Rust, G.
[illegible]	Stone,
[illegible]	Schmable, A
[illegible]	Soulerre,
Gaux,	Sunderland,
Graves, P F	Sloane, W K
[illegible]	Snowden, C
[illegible]	Slade,
[illegible]	Strettebley, E.
[illegible]	Smith, W. R
[illegible]	Sattenwhite, J. P.
[illegible]	Taylor, W R
[illegible]	Tricou, H
[illegible]	Tricou, P
[illegible]	Thenas,
[illegible]	Tudor, H J
[illegible]	Turpin, C C
[illegible]	Tall, G M
[illegible]	Thorpe, F J
[illegible]	Turraud, J A D
[illegible]	Vionnet, R
[illegible]	Valetti, de C
Harrison, J	Wondall, A G
Hooch, H	Wilkinson, J B
Harty,	Wills, N J
[illegible]	Wedderstrandt, J
Harrat,	Wilkes,
[illegible]	Wilkinson, B
[illegible]	Wedderburn, A
[illegible], W B	Wandergriff,
[illegible]	Wood W. B.
[illegible]	Yeiser, P. W. B
[illegible]	Young,
	Zegener,
	Zehender J S

Pharmaciens.

Antoine, P	Gottshalk, C
[illegible]	Grege, O W
Barrot,	Jones, G
[illegible]	Lavenere,
[illegible]	Landes,
[illegible]	Labiche, J
[illegible]	Martin, M
Bertrand, P A	Morgan, G
Obrisance	Madeline,
[illegible]	Martin, P.
[illegible]	Massey, P L
[illegible]	Nystrand, C H
[illegible]	Peychaud, A
[illegible]	Pinac, L
[illegible]	Rossi, J
[illegible]	Rose, F H

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—JUILLET 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	M
Anderson, John	Malaville, veuve Deporet
B	Macou, Pierre
Beck, Michel	Montoussé, Pierre
Barata, (Jques Marie)	Macouillard, Guillaume
Beridon,	Magnié, William
Barre, les frères	Marot, Desgorges
Blin, Mme (femme Meyer)	Miard, Eugène
Beridon, (des Avoyelles)	Marcheguay,
C	Marchais,
Calmet, Baptiste,	Mamerel, Laure
Chaucher, (les époux)	Massel, L, fils
D	P
D'Usson, de St Soupplet	Pètre, Elisabeth
Dussaut,	Pincemaille, Mlle
	Perdriart, Catherine
F	R
Félix, Vincent	Rolland, Cyrille
Forestier, Antoine	Richard, Jacques
Fourteau, Pierre	Romieu, Alexandre
G	Robert, Pierre
Garry, Pierre	Roumillac,
Giraud, Antoine	Renoy,
Guilbaudet Mme	S
Gorju, Jn Gabriel	Savoye,
Guillet, distillateur	T
J	Testard, René
Jannin, Claude, François	Trinchery, Emile
L	V
Laîné, Charles	Viau, Antoine
Lebref,	Videau, Pierre
Lamm,	Z
Lacais, Jean	Zatarain, Jean Baptiste
Labadie, Jean Louis	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

2 juil

SUIF—100 barils, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 64 Tchoupitoulas
23 jn

CAFE RIO—2,500 sacs café vert, double enveloppe de toile, de qualité supérieure, en magasin et débarquement, à vendre par J W STANTON & Co, Enc. Magasins et Lafayette
26 juin

BEURRE GOSHEN—140 tinquins, du comté d'Orange, à vendre par J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette
26 juin

CLOUX—400 barillets cloux coupés, grandeurs assorties, à vendre par J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette
26 juin

BLANC DE BALEINE—450 caisses New-Bedford, dimensions assorties, à vendre par J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette
26 juin

FOIN—128 balles foin de l'Ouest, en débarquement et à vendre par J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette
26 juin

PEINTURE, HUILE, &c—20 barils huile de lin, 20 barils essence terebentine.
12,000 livres peinture blanche,
500 livres vert de Paris broye,
800 livres vert de chrome imperial,
2 grosses brosses à peinture 5 et 6 zero, à vendre par P. CUSACHS, encoignure Condé et St Philippe
26 juin

SUCRE de la Havane—30 caisses sucre de la Havane à vendre par P. CUSACHS, encoignure Condé et St. Philippe
26 juin

ALCOHOL—10 barils alcohol neutre fort, à vendre par P. CUSACHS, encoignure Condé et St. Philippe
26 juin

PEARLASHES (potasse)—2000 livres, à vendre par P. CUSACHS, encoignure Condé et St. Philippe.
26 juin

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.
Aussi—50 pièces de Batiste d'une qualité supérieure, reçues directement de Combray, à vendre chez L. H. RICHARD, 33, rue de la Douane
14 mai

TOILE écrue à chemises—Un envol de toile écrue 4|4, à vendre à bon marché, pour clore, par H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins
23 mai

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES.

RECOIT par le navire Emperor, du Havre, 6 balles cotonnade bleue, unie, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant. 20 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné.—3000 caisses vins différentes qualités, en grandes et petites bouteilles; 200 caisses liqueurs assorties; 50 caisses curaçao de Hollande; 30 caisses maraschino; 100 caisses sirop de limon.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

TABAC en feuilles de la Havane—Quelques balles, en débarquement du T. Street, et quelques autres, en magasin et à vendre par RAYMOND CARUZAC, 34 Vieille Levée
9 jn

100 Paniers Champagne du marquis deuzel, Cia comte de Marson et Aurce & Co. à vendre à bon [illegible] S. V. BARRETT, 21 Gravier

VIN de [illegible] ... AUG. MOLIER, 90 [illegible] Louis

HUILE d'Olive—300 paniers et [illegible] de Marseille [illegible] AUG MOLIER, [illegible] Louis

[illegible] AUG. MOLIER, [illegible] Louis

BOUCHONS—Bouchons fins [illegible] de 30 mille, 10,000, par [illegible] AUG. MOLIER, 90 St Louis

VIN rouge en barriques et demi-barriques des marques St Julien et Bas Brion, à vendre par AUG. MOLIER, 90 St Louis

COGNAC—25 [illegible] de pipes et [illegible] S. V. BARRETT, 21 Gravier

TABAC—[illegible] MM. Wa[illegible] rue de la Douane
30 balles et [illegible] pour capes. [illegible] 10 juin—6

RECEMMENT reçus [illegible] Mozart, [illegible] 54, Vieille Levée
18 avril

[illegible]

PROVISIONS [illegible] A BON MARCHÉ

[illegible]

[illegible] Rien de plus agréable que de faire [illegible] Loreilhe, [illegible] Cordon Rouge. [illegible] de MM. Lanson père & fils, de Rheims. Ils offrent aux connaisseurs leur vieux Madère de 1835; Oliveira, vins de sherry et de Porto, très supérieur; vieux Cognac Lecocq 1805 absynthe suisse, véritable de Pernod, kirch de la Forêt Noire, bierre d'Ecosse et Porter de Londres—Un assortiment de liqueurs superfines de France, Hollande et Italie.

Entr'autres articles de groceries et conserves alimentaires ils sont toujours pourvus des meilleurs pâtés et gibiers truffés, truffes du Périgord, cèpes, champignons et sardines à l'huile, petits pois, bœuf bouilli, fruits assortis au jus et à l'eau de vie, sauces assorties, moutarde française et du Kentucky, prunes de Bordeaux, Fromage de Hollande et de Gruyère, saucissons de Lyon, jambons de Westphalie, jambons de l'Ouest fumés au sucre, langues de bœufs au buffalo, homards et saumon d'Ecosse, sucre raffiné de Boston, café Moka, Java, Manille et Havane, thé vert et noir, de qualité très supérieure, épices de toute espèce, amandes à coques tendres, biscuit au soda et à l'eau; anchois, capres, cornichons et olives farcies, olives de Marseilles et d'Espagne, confitures de France et de la Havane chocolat de santé, superieur; huile d'olive de Marseille et de Florence, &c. &c.

☞ Les familles, capitaines de navires et Passagers pourront se procurer chez les soussignés des caisses assorties de conserves et de plusieurs qualités de vins, liqueurs, sirops et autres boissons rafraîchissantes aux prix les plus réduits.
9 juin LOREILHE & Co. Encoignure Royale et Douane

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux :
180 milliers bouchons pointus ;
1 boucaut champignons secs, par N. DUDOUYT, 13, rue Toulouse
11 juil

Sanderson's Franklin House,
No. 105, *rue Chesnut entre Third et Fourth,* A PHILADELPHIE.

LE soussigné ayant acheté de Messrs Sanderson le bail, l'ameublement et les installations de cet hôtel placé dans un quartier central et peuplé, fait savoir à ses amis et au public qu'il en fera la ré-ouverture le premier juillet. Durant le temps que cet hôtel a été fermé on y a fait de grandes réparations et améliorations. On y a ajouté une grande salle à dîner pour les hommes, un ordinaire privé pour les dames, plusieurs nouveaux parloirs et des chambres très commodes, ainsi que d'autres améliorations.

La cuisine et la cave seront sous les soins de M. JAMES M. SANDERSON dont l'habilité est avantageusement connue sous ce rapport. Le fameux chef de cuisine PELLETIER a été conservé dans son emploi, ainsi qu'un nombreux corps de garçons pour le service de l'hôtel. Aussi, le soussigné s'engage à ne rien négliger pour rendre cet hôtel le "nec plus ultra" des plus confortables. DANIEL K. MINOR.
Philadelphia, 29 juin 1846.
15 juil—6

DAVID & CHAPUS,
93 et 95, rue de Chartres,

VOULANT liquider entièrement leur magasin de gros, offrent à vendre la balance de leurs marchandises à des prix au dessous du marché, pour du comptant, ou du bon papier, savoir :

Bareges nouveautés, organdis, mousseline, jaconat, indiennes françaises et du pays, mousselines marquises, mousselines suisses unies, à raies, à fleurs et à carreaux; desinde française, alepine et bombazette noire, écharpes barège et en soie, gros de Naples et taffetas noir pour robes, gants en fil, en peau, en soie, en fil d'Ecosse et en coton; mouchoirs de batiste brodés, à rivière et à ourlet; évantails et ombrelles riches, pèlerines, cols unis et brodés, manchettes, cotepalies organdis, tarlatanes, robes de mousseline brodée, robes pour mariée, voiles, couronnes et bouquets; toile d'Irlande pur fil, expressément pour familles; toile de Paris, toile à draps de toutes les largeurs, gingas fil, coutil blanc et fantaisie, Bishop lawn, linon batiste, ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées, piqués blancs et en couleurs, pour gilets, mérinos français, pour habits et pour robes; coton chaussures bleu, satiné et uni pour rideaux; rideaux de mousseline, brodés, unis, à carreaux et à raies; mousseline à moustiquaires, brin fil blanc et écru, rubans à chapeaux et unis, No. 1 à 12, en satin et en taffetas; satin bleu, blanc, rose et bleu; poult de soie et moire rose, bleue, blanche et noire; crêpe bleu, rose, blanc et noir; bretelles, dentelle fil et en coton, mousseline laine noire, bas de soie blancs et noirs, dito en filoselle, dito en coton, chaussettes de toutes les qualités; toile de Russie, lasting noir pour cordonniers, foulards pur soie tissu de l'Inde, boutons pour habits, boutons de nacre, en os et en ivoire, de toutes les grandeurs et de toutes les qualités, cotons à marquer; fil de soie; gilets de dessous et caleçons en laine, coton et soie; gilets de peau en soie, pour hommes, franges, soie noire, cordelières; demi parasols, parapluies 30, 32 et 34 pouces; grand assortiment de bas et chaussons pour enfants; bobinet blanc et noir pour voiles, shalls Mazagram, etc. etc.

En débarquement du CLIFTON, de New-York.
10 caisses fil rouge en bobines; 100 grosses cartes à jouer, fabrique de Fauzade: 150 livres fil Marshall, blanc, tous les numéros; dito noir, dito bleu, dito rouge; 600 pièces mousseline suisse, dans les bas prix, et 200 pièces dito qualité superfine; une caisse de peignes à démêler, à papillotes et à navette.

Le sieur CHAPUS devant partir pour le Nord, d'ici à un mois, engage les marchands de la ville et de la campagne à venir le trouver, avant d'acheter ailleurs, pour faire des bargains nouveaux, car il vendra positivement cette toute la balance du stock. DAVID & CHAPUS, 93 et 95, rue de Chartres.
27 juin

Le Dépôt de Couvertures Françaises de GRANIER, Est transféré à H. DE GOER & RIFFLARD, No. 21, rue des Magasins, Successeurs de feu J. Mager.

[illegible]

[illegible] reçus par les navires Rubicon [illegible] et blanches [illegible] Marquise, noires et blanches [illegible] couleurs, broches soie pour [illegible] avec bouillon ; dito dito Egyptiens [illegible] pour hommes et femmes, dito d'Ecosse [illegible] Jaconats haute [illegible] guipure brochée [illegible] damassée et à carreaux [illegible] D. B. MACARTY, 238, Bourbon

[illegible] et à vendre par le soussigné :
[illegible] vin rouge, diverses qualités,
[illegible] Sauterne 1822;
[illegible] St Estephe Médoc;
[illegible] Haut Brion et Latour.
[illegible] Lafitte, et Gruau Larose.
[illegible] Bourgogne Chambertin,
[illegible] Haut Sauterne, 1822,
[illegible] blanc.
[illegible]
[illegible] chandelles.
[illegible] huile d'Olives, marque Plagniol.
[illegible] whiskey, Monongahela, Bourbon & Co.
[illegible] qualité supérieure.
CHS DUFOUR, 11 Conti

[illegible] devant bientôt partir pour l'Europe, prévient les marchands de la ville et de la campagne, [illegible] à des prix réduits, pour [illegible] en débarquement du navire [illegible] du Havre :
[illegible] d'Ecosse pour hommes,
[illegible] pour dames,
Chemises de couleur en belle qualité,
Chaussettes et gants fil écru,
Bas de coton blancs pour dames et fillettes,
[illegible] haute nouveauté,
[illegible] blanc, cotonnade française,
Mouchoirs batiste en fil,
[illegible] en fil d'Ecosse; évantails,
Rubans de satin et de taffetas, l'oiselle noire,
Bas et chaussons d'enfants, mouchoirs imitation madras,
Bretelles sans couture, et autres qualités,
Jolies fournitures en soie pour dames, corsets français,
Jupons en crinoline, cols de satin pour hommes,
[illegible] noires et blancs; fil à cordonnier gris et noir,
Cartes à jouer françaises et américaines,
Un bel assortiment de savons fins,
Papier rayé, peignes, agrafes noires et blanches, galons [illegible], lacets de soie pour bottines, brosses, boutons [illegible], houppes à poudrer, cordonnet en soie, et [illegible] en coton, aiguilles, épingles, miroirs [illegible] de Rennes, soie à coudre, colliers, bracelets [illegible] coton, dés à coudre, &c. &c.
[illegible] O. TALAMON, 44, rue de Chartres

DROGUES ET MEDICAMENS.

RECEMMENT reçu : [illegible] liv. Hydriodate de potasse;
300 onces Sulfate de quinine;
[illegible] livres Cire blanche belle;
90 do Huile d'amande douce, fraîche;
300 do Acide tartrique;
200 do Bi carbonate de Soude;
2 barils Tamarin;
10 surons Indigo pour cotonnade;
100 liv. Tartre cru; 4 barils Crème de tartre;
Lactate de fer; caisses extrait [illegible];
Pâte pectorale véritable; [illegible];
[illegible]

BLANC DE PLOMB—LES ATELIERS [illegible] De Sts. MARIE étant actuellement [illegible], les soussignés, agens de cet établissement, [illegible] fournir :
DU BLANC DE PLOMB, pur, garanti,
IDEM EXTRA,
IDEM No 1,
De qualité supérieure, par barillets de 25 jusqu'aux dimensions de 500 livres.

Les propriétaires basent le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et ne veulent offrir en vente que ce qui peut donner entière satisfaction. Dans tous les cas où l'article serait pas satisfait de leur Blanc de Plomb, l'argent sera remboursé aux acheteurs pour tout baril qui n'aurait pas été ouvert.

Le premier envoi, se composant de 20,000 livres, vient d'être reçu, et est offert en vente par MERLE, BEYLLE & Co., 79, Tchoupitoulas.
16 fev

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné :
100 livres Cantharides fraîches;
20 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre raffiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
200 livres Douce amère coupée;
100 do. Racine de guimauve, belle.
P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe
30 mai

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure;
20 do. do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc; 120 do do Ste Estephe, St Julien, Montferrand, &c.;
15 demi do do de Pauillac, Médoc et St Emilion;
25 bis vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 & 15, St Louis.
7 mai

MIEL d'abeille, 6 bis 1re qualité, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 & 15, St Louis.
7 mai

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No 26 rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux. D. H. HOLMES.
15 avril

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse, 200 paniers huile fraîche en bouteilles et demi-bouteilles, Piagniol,
100 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois,
25 caisses savon de Marseille,
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St. Louis
7 mai

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

SEL des Iles Turques, à vendre par WYLIE & EGANA, 32, Bienville
14 mai

SEL de Liverpool, gros et fin, à vendre par WYLIE & EGANA, 32 Bienville
14 mai

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti, No. 23. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

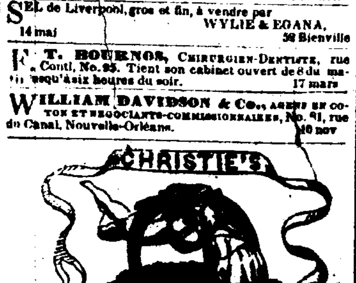

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNETIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigu ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertige, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale et de toutes les affections nerveuses.* Dans tous ces cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessus très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques
Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.
Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie. Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouve en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

N. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

Marchandises au prix coutant.
LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coutant, et certaines au dessous, pour clore des consignations.

Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français, de 20 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2, 50.
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barège et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Poult de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches.
Coton chamoi et bleue, satiné et unis, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pèlerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotepalies organdis, tarlatanes et robes brodées.
Mérinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jingas, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piquées blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blanc.
Mousseline laine, 3|4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, cotons blancs et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges noires et cordelières.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre, LORNE & FROIS, No, 21 et 4, rue de Chartres.
18 mai

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $673,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par L. MATHEWS, Agent. Encoignure Camp et Commune.
14 nov

GRAINES fraîches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton, du Mexique et Petit-Golfe. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de toute espèce. Graines de tabac, de la Havane et turc, garanti production de 1845, à vendre par WM. DINN, 11 Commune
2 mars

M. MARCHAL, 57, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix :
1 caisse velours noir, Paturle Lupin;
3 do coutil assorti;
300 douz. chapeaux, paille d'Italie;
1500 paltots d'été, coutil et mérinos;
500 pantalons dito do do;
25 douz mouchoirs batiste uni;
50 pièces foulards;
75 douz. chemises différentes qualités devant en toile.
30 av

Marchandises Sèches à bon marché.
FELTER & BOYD, 70, Gravier, près la rue du Camp, désirant réaliser une partie de leur grand assortiment de marchandises sèches, les offrent à un grand rabais, pour du comptant, ou du bon papier. Ces marchandises se composent de:

Cotons Lowell, coton Ognaburg, cotons du pays blancs et écrus 3|4, 4|4, 6|4, 10|4 et 12|4, linseys et jeans du Kentucky, kerseys et twills du Nord, 100 caisses calicos et guinghams assortis, linons et balzorines; 100 pièces alénbleus, coutils bleus, &c. &c.; 50 balles coutil blanc, écru, et lowells croisés; 50 caisses toiles à chemises 3|4, 4|4 grosses et fines cotonnades, étoffes en fil pour toile d'Irlande, toile à drap, étoffes à moustiquaires, gants mitts, satinets, bas, mouchoirs de soie, de coton et fil, bretelles, châles, écharpes de fantaisie, ombrelles, &c. &c.
5 juin

Marchandises Françaises, en gros.
LE soussigné devant bientôt partir pour France, prévient les marchands de la ville et de la campagne, qu'il vendra à très bas prix, pour du comptant, les articles suivans reçus par les navires Elizabeth, Octavius, Claiborne et Hindoo, du Havre ;
Coutils français pour pantalons, pur fil,
Gingal fil, bleu et blanc,
Mérinos noir pour habits,
Jaconas et organdis imprimés, nouveaux dessins,
Barèges imprimés, unis, à raies, noir, blanc et vert,
Mousselines suisses unies et à carreaux ou brodées pour rideaux,
Eventails, eau de Cologne Monpelas et autres qualités,
Dentelles fil et dentelles imitation, entredeux dito,
Voiles et voilettes, fleurs artificielles pour printemps,
Rubans pour chapeaux, nouveaux genres, No. 7 à 12,
Mouchoirs de batiste unis, à ourlet, à rivière, imprimés, &c. &c.
Soieries noires pour écharpes et pour robes,
Crêpe lisse et crêpé &c. L. H. RICHARD, Encoignure Chartres et Douane.

Nota—M. L. H. Richard ayant une maison d'achat à Paris, prendra des ordres à exécuter en France à des conditions modérées.

Pendant mon absence, M. J. Louvrier sera chargé de ma procuration pour tout ce qui concerne mes affaires. L. H. RICHARD.

CHAPEAUX laine—50 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co. [illegible]

[illegible]

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle.-ORLEANS ET DE CARROLLTON.
REDUCTION DE PRIX.

A L'AVENIR les prix de passage dans les chars seront comme suit :

Billet seul, pour n'importe la distance,	20 cents.
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 5 ans,	10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist.	10
Cinquante billets rouges,	$7 50

Billets pour l'année, personnel $80, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera soit le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.

Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE :

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev.	6 1|2 h. P. M.	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	8
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1|4	"	2 h. P. M.
"	5	"	4
"	7 1|4	"	6 1|2
Avec chev.	10	Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches :

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir.

☞ Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M | De Lafay. hiver, à 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1|2 " | De la rue Canal, 7 1|2 "

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1|2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 8 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.

☞ Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.
22 juin

COUVERTURES DE GRANIER.

LES soussignés, successeurs de feu J. Mager, seuls agents de M. Granier de Montpellier, ont l'honneur d'annoncer aux habitants et marchands à commission que leur dépôt No. 21, rue des Magasins, sera constamment pourvu de ces Couvertures renommées.

En débarquement de la barque Globe, de Marseilles: 5000 paires couvertures de Granier.

N. B. Les habitans et marchands à commission qui nous enverront des commandes pour linseys, kerseys et autres marchandises pour habitation seront servis avec la plus grande promptitude et à un crédit libéral.
H. DE GOER & RIFFLARD,
Agents de Zoe Granier, importateurs de Marchandises Sèches, No. 21, rue des Magasins. 17 jn

A VENDRE, en débarquement du navire Russia, de Bordeaux :
120 bques vin rouge.
100 barils vin blanc.
100,000 bouchons longs et demi do.
1,000 demi boîtes sardines à l'huile marque Rodel & fils,
200 quarts boîtes do do do
67 caisses cerises à l'eau de vie.
35 caisses curaçao superfin et surfin.
40 caisses fruits à l'eau de vie, par POUGET FILS
17 jn 147, Royale entre St Louis et Toulouse.

EN magasin, d'importations antérieures ;
50 caisses absynthe Yersin et Lacoultre.
50 do do E. Pernod.
50 do kirsch.
200 mille bouchons pointus et autres.
3 boucauts fil à voile.
30 caisses peinture verte.
Vins en caisses, rouge et blanc, à vendre par DUDOUYT & TEULADE.
17 juin

A VENDRE en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux,
120 barriques vin rouge,
45 demi barriques vin blanc,
8 caisses champignons secs.
17 juin DUDOUYT & TEULADE.

LES Soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Ancona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir :
Ombrelles, grande nouveauté,
Parapluies, soie noir, 24 à 36 pouces.
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches.
Dentelles noires et blanches. Caleçons pour bains.
Soieries noires pour robes, Barège noire do.
Chaussettes fil de lin pour hommes.
Do. coton blanc et bleu pour hommes et enfants.
Mouchoirs fil blanc de Cholet. Do batiste.
Bretelles coton blanc tricotées.
Do. gomme élastique, nouveau genre.
Anneaux à rideaux. Epingles, fantaisie pour coiffures,
Savons d'amandes amères. Do. fins assortis et en boîtes.
Essences, pommades, crême de Perse, Eau de Cologne, sachets, extrait d'odeurs, caves à odeurs, philotrices, philocomes,
Rubans de fil français, assortis de numéros.
Boutons de fil, do. de nacre, do. fantaisies.
Mousseline laine noire.
Toujours en magasin et à vendre à bon marché, un grand assortiment d'articles de saison.
Manuel annuaire de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin F & J LACOSTE, 165, rue Royale.

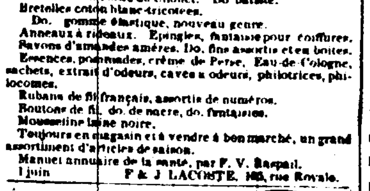

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New-York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI.
27 juin Dépôt général, No. 167, Chartres.

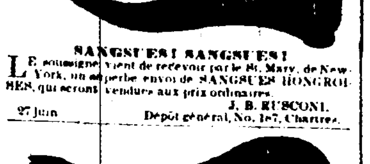

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix : et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 66.

Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

A LOUER—Une maison en briques à trois étages située rue Maureau, entre Esplanade et Paix au centre du marché aux esclaves et convenable pour ce commerce. Possession en sera donnée le 1er. aout prochain. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis
18 juin

A LOUER à bas prix pour la saison d'été, à commencer du six de ce mois, un petit appartement meublé ou non meublé, au rez-de-chaussée, dans la rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser à S. Von. BARRET.
11 juin

AUX BEAUX CHENES VERTS
A BELOXI.

La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Beloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent aller sur les bords de la mer respirer un air pur et goûter le plaisir de la campagne.

De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.

La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces.

On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voiles et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.

Des domestiques fidèles et intelligents, seront toujours à la disposition des pensionnaires.

A l'arrivée des steamboats et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui désireront se rendre chez Mme Pradat.

Les prix seront modérés. 9 juin—90

A LOUER—Une maison en briques à deux étages, située sur le côté Sud de la rue Esplanade, entre les rues Bourgogne et Rempart, ensemble les étables et autres améliorations. Possession en sera donnée le mois prochain, s'adresser à W. H. HAYNES & Co, 17 Bank Place
25 juin—1m

ON désire trouver à louer, une MAISON de cinq à six chambres, à 5 ou 10 minutes de marche de la poste. On la prendrait à l'année, du 1er octobre ou novembre prochain. S'adresser par écrit, à la Bourse de Bravo. 1er juil

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats-côtés, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—165 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—273 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité, du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serein.
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux Bourbon.
18 mai

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
6 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

ON a besoin immédiatement d'un Maître d'Etude au Lycée de Franklin, encoignure des rues Royale et Hôpital. On donnera la préférence à quelqu'un parlant les deux langues. S'adresser au Lycée, après cinq heures de l'après-midi. 4 juin

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback :
4 demi pipes, 8 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux.
HEPBURN & TURPIN, No. 11, rue Royale.
25 mars

BOTTES, Souliers et brodequins—22 caisses actuellement en débarquement du navire Ann, à vendre par J W DUNBAR, 20, Douane
1 juin

CIRE—5 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92 Tchoupitoulas
1 j

A VENDRE en débarquement du navire Elizabeth Ellen, du Havre:
48 caisses absinte suisse, marque Berthoud fils, par POUGET Fils, 147 rue Royale, Entre St. Louis et Toulouse
29 mai

EN débarquement du navire Russia, de Bordeaux—100 barriques claret Montferrand, 22 idem Queyries, 10 pipes vieux Cognac, 24300 étiquettes pour bouteilles, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas
17 juin

VIEUX Cognac—En débarquement du navire Russia, de Bordeaux, 40 quarts de pipes Cognac de, Godard & Co. 1re. preuve, ayant droit au débenture, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St. Louis
17 juin

BOUTEILLES VIDES—200 paniers, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale
28 m

GUIGNOLET—120 paniers par 6 bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE, 103 Royale
28 m

VINS—En débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux :
8 barriques Vin très supérieur, Ch. de Peyrelebade, 1841; 24 dito Vin de famille, dito, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis
30 jn

HUILE d'Olive—En débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux :
25 caisses Huile superfine clarifiée, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis.
30 jn

CURAÇAO—30 caisses, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale
29 m

A VENDRE—En débarquement du navire Globe, de Marseille :
25 caisses Rois verts;
25 do Salaisons assorties.
LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane.
30 jn

[illegible]

RENOVATEUR DES CHEVEUX, DE JONES.

☞ Personne ne doute qu'en excitant les racines de la peau de la tête, une belle chevelure ne puisse être produite. Lorsque les racines sont en vigueur, un résultat de peau morte s'échappe de la tête et les cheveux deviennent d'un beau lisse. Ainsi lorsque les cheveux sont fermement prisés, rien ne peut empêcher la croissance d'une superbe chevelure.

Le Renovateur de Jones produit les effets que nous avons enumérés ci-dessus. Nous prions ceux qui doutent, de lire le certificat ci-dessous d'une personne respectable :

[Du New-York Sun, décembre 1841.]

Un de nos jeunes amis, demeurant rue Bleeker, et bien connu dans Wall Street, fut attaqué d'une fièvre; les cheveux du couronnement de la tête séchèrent, ceux des côtés de la tête devinrent roux, secs et remplis de peaux mortes. Par l'usage du Renovateur de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE MAURE POUR LES CHEVEUX.
Pour teindre les cheveux rouges, gris ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépôt de Dalley, No. 151, Chartres.

MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE DALLEY.
La véritable remède a toujours la signature du propriétaire H. Dalley, écrite sur l'enveloppe de chaque boîte.—Dépôt général, 208 Broadway, New York. Dépôt du Sud 151, Chartres.

☞ ATTENTION—Les articles ci après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 30, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aigüe, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix; Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 juin

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
☞ Le meilleur vermifuge qu'on ait encore découvert pour toutes espèces de vers, qui non seulement les détruit tous, et donne de la vigueur à tout le système, mais encore dissout et précipite tout le mucus qui séjourne dans l'estomac et les intestins des enfans, surtout de ceux qui sont mal portans. Le mucus forme le nid dans lequel engendrent les vers, et qui faisant disparaître ce mucus, il leur est impossible de rester dans le corps. Ce remède bienfaisant dans ses effets, n'attaque pas le système, et la santé du malade s'améliore par son emploi, même quand on ne constate l'existence d'aucun ver. Ce remède étant doux à boire, l'enfant même le plus délicat ne se refuse pas à le boire.

Il est préparé et vendu par John Winer, Hamilton, C. W. & John Winer & Co. 86, Maiden Lane, N. J., et il se vend par MM. Hayes, 139, Fulton st., F. T. Quirk & Co., encoignure Columbia et Atlantic sts., C. Steane, 164, Fulton st.

Il se vend aussi par BERTRAND & SISOS, à la Nlle.-Orléans, encoignure des rues Royale et Bienville. 19 mai

AVISO.
Habiendo la que fué Compañía de *Casadores Volantes del Estado*, en asamblea general tenida el 2 de junio proximo pasado, acordado á unanimidad, que quedaba convertida en Sociedad de Beneficencia Mutua, fué resuelto en sesion de 8 del corriente, por la comision de reglamentos, darle el nombre de SOCIEDAD IBERA DE BENEFICENCIA MUTUA, lo que se pone en conocimiento de las personas que quisieren pertenecer á ella, para que puedan dirijir sus cartas á la morada del presidente Du Manuel Blasco, calle de Conde No. 52.
Nueva Orleans, julio 9 de 1846
FERNANDO DE FUENTES,
julio 10—10 secretario

AVIS IMPORTANT AUX PLANTEURS SUCRIERS.
Machines pour faire raffiner le sucre, par John A. Léon, Ingénieur.
Bureaux, rue Fenchurch, No 34, Londres.

L'AVANTAGE de concentrer la liqueur saccarine dans le Vide, après avoir été démontré en Angleterre et établi pour la première fois par moi-même sur le continent, est maintenant en usage dans les Antilles et sera bientôt appliqué sur une grande échelle dans les Indes. Ce mode d'évaporation est reconnu comme étant en fait la seule manière d'effectuer la concentration sans altérer les propriétés de la liqueur saccharine. On sait que par l'ancien mode de cuisson de la liqueur saccharine à nu sur le feu et sans une clarification effective, on ne parvenait à crystaliser que la moitié du sucre qu'elle contient, et on une QUALITE INFERIEURE; l'autre moitié était convertie en charbon et en mélasse, ou en un sirop incristallisable. Par conséquent obtenir 200 boucauts du meilleur sucre là où on ne pendait aujourd'hui que 100 boucauts d'une qualité très inférieure (la différence dans la valeur relative des deux qualités étant au moins de 5 à 10 schellings par quintal) fait qu'il est d'une très grande importance que les machines soient construites de manière à pouvoir s'adapter à toutes les localités. Ce système eût reçu une application plus générale sans l'augmentation de combustible nécessitée par la chaudière ordinaire à vide de Howard, et sans la difficulté éprouvée dans beaucoup d'endroits de se procurer l'eau nécessaire pour la condensation, qui est de vingt tonneaux d'eau pour chaque tonneau de sucre produit. Le nouvel appareil fait marcher la chaudière à vide sans eau, mais encore rend une économie de 50 pour cent sur le combustible. C'est une belle application pratique de l'usage du calorique latent de la vapeur. La condensation de la vapeur engendrée dans la chaudière à vide est effectuée par l'absorption de son calorique latent par le jus de canne circulant à la surface extérieure du condenseur, et qui se trouve lui-même ainsi amené d'une égale quantité de degrés de chaleur, ce qui donne par conséquent une économie de 50 pour cent de combustible, on arrive à produire un effet double et par conséquent l'économie annoncée. Cet appareil peut se fixer en toute situation, différent en cela de la chaudière ordinaire à vide de Howard, et dans les endroits où l'eau n'est pas un objet, l'économie de combustible doit être de grande importance.

Les avantages de ce système de cuisson du sucre dans le vide sur celui de Howard, sont :

1o. L'économie de quarante à cinquante pour cent sur le combustible.

2o. Il peut, en conséquence de cette économie de combustible, être employé partout où l'on ne peut se procurer du charbon qu'à grands frais, parce que l'évaporation dans le vide par la chaudière de Howard demande beaucoup plus de combustible que la bagasse n'en peut fournir.

3o. Economie dans les chaudières, leur fret, assurance, transport, la maçonnerie, le posage et le travail journalier du chauffage.

4o. Cet appareil est le seul dont on puisse se servir pour évaporer dans le vide, là où l'eau est rare, et qui épargne en tout temps la dépense des pompes qui fournissent le condenseur et le matériel des travailleurs.

5o. Ce condenseur peut aussi s'appliquer à toutes les machines à haute pression, et produit plusieurs avantages importans.

Le premier est que la vapeur qui se perd de la machine à haute pression fera évaporer le jus de la cuite de la même manière que la vapeur de la chaudière à vide.

Le second est qu'il rend aux bouilloires l'eau condensée, chaude et distillée.

Le troisième est qu'il convertit la machine à haute pression en un condenseur par l'addition d'une petite pompe pneumatique, ce qui augmente la puissance de la machine et réduit encore la dépense du combustible.

Après avoir comparé les avantages respectifs de la méthode d'injection dite système de Howard et de la nouvelle méthode de cuisson dans le vide, il reste à dire que tels sont les avantages de l'évaporation par le vide que *ce système doit être adopté partout où l'on fait du sucre.* Les appareils sur ce principe ont été construits par des facteurs du continent et autres; l'imperfection de la construction en a beaucoup diminué les avantages; ils travaillent rarement à une température plus basse dans le vide que 190 ou 200 degrés Fahrenheit; ils n'ont donc pas besoin de chauffeurs, ce qu'ils admettent dans leurs prospectus et ce qui porte en soi-même la preuve suffisante de la qualité inférieure du résultat obtenu, tandis que dans les chaudières à vide du système nouveau établies dans les premières raffineries d'Angleterre, le vide est tenu aussi haut que possible par injection et la qualité du sucre est supérieure. Ce résultat doit être attribué d'abord à un meilleur arrangement du condensateur, ainsi qu'à l'emploi d'une surface plus étendue. Tous les ustensiles sont plus forts, plus substantiels et cependant le prix en est plus bas que celui des machines des facteurs du continent et autres, malgré leurs vices de construction.
3 juil—30f JOHN A. LEON.

MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT.

NORTH & BROTHERS,

Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle.-Orléans marchands de LAINAGES AMERICAINS, COUVERTURES, FLANELLES, COTONS écrus et blancs, et d'INDIENNES américaines de toutes descriptions—Importeurs directs de SOIERIES françaises, de Bas allemands et anglais, de TOILES et généralement de toute espèce de marchandises importées et d'un débit courant.

COTON Lowell pour nègres 4|4 et 7|8, do croisé 4|4, 7|8 et 3|4, do, patapsco 3|4 et 7|8, idem des moulins du Canal 3|4, idem Kentucky, linseys et kerseys de l'Alabama pour nègres, jeans et linseys du Kentucky; linseys à carreaux, Waterloo plaids, plaids du pénitentiaire de Maryland, dito Peacedale, Lowell blanc dito, idem en couleur, et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton écru d'Appleton 4|4 et 7|8, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding, Great Fall, tous de 4|4, Tremond 7|8, Sprinfield 7|8, Dwight 7|8, et sans marques, coton à cheuniers, blanche, de Bay State 4|4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7|8, coton à draps, blanche, de Hamilton 6|4 et 12|4, idem écrue de Watham 6|4, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques, toutes dimensions; flanelle canton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, idem gaze, idem Welch, diaprée teil de perdrix, idem Huckaback, Ecossaise et Russe, idem coton; toile damassée 6|4, 7|4, 8|4 et 10|4, toile d'Irlande, linon, bretagne, créas, platille, cravates jaconat à carreaux, soie noire, idem italienne, idem croisée; idem noire à coudre, idem couleurs; mouchoirs de poche à bordures blanches; mouchoirs Verona idem à portraits, idem bleus et Romal clairs, idem coton bleu, véritables Bandanas, idem Barcelone, foulards en coton, mouchoirs madras, batiste et autres; châles coton, Frussiens, Rob Roy, Waffle, &c.; nappes et serviettes à raies rouges, nappes en fil écrues, idem en coton; parapluies coton, gingham et soie; bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres; idem pour enfans; gants cachemires et autres; chemises de peau et caleçons, chemises à devant de toile et autres; galons en fil et en coton, lacets, silésie en couleur, batiste noire et autres, satin, jeans blanc, jeans blancs, idem bleu et écru, velours noir, bombazet noir, rouge, vert et bleu, bombazine noire, lasting noir, étoffes à carreaux de la Caroline, chambray gambroon, cotonnade log cabin nouveau style; denim d'York, de Hamilton et de Chester; jeans mélangés; chaussettes anglaises, allemandes, françaises; idem grises pour domestiques; bas en coton divers couleurs pour femmes; idem cachemire; idem pour enfans; épingles et aiguilles; boutons diverses sortes, pour habits, chemises, &c.; agrafes, coton à marquer, bretelles en gomme élastique, idem en coton; barège vert; coton blanchi de York Mill; burlaps, osnaburg, fil, nankin bleu, gingas, mateias, guingham d'Earlston, idem noires et bleus; couvertures vertes, bleues et rouges pour capots; couvertures américaines de 3 points, idem françaises, idem Duffil, oses, idem anglaises, 10, 11, 12 et 13|4 pour lits; idem pour lit d'enfans; drap pilote bleu, drap peau de lion; étoffes à gilets, piqué impérial; fil à coudre de Marshal noir et gris, idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties; mousseline suisse unie et à dessins, idem de batiste et jaconat, bandes et entre deux; dentelles, bobinet noire et blanche; valenciennes bagar et fil, mousseline suisse à rideaux, jaconat rubanté et à carreaux; voiles dentelles noire; satinet bleu et noir, dem mélangé et gris, tweed et jeans du Kentucky; casimir imprimé, drap bleu, noir et vert, idem gris et vert bouteille pour voitures, idem gris et vert bouteille pour couvertures à meubles; batiste, noir, velours noir, dimity yardes, gingas 3|4 et 7|8 à tabliers; étoffes à carreaux pour meubles; batiste noire, velours noir, et un grand assortiment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 différens goûts.

AUSSI—EN DEBARQUEMENT :
Un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des ciés à Paris, consistant principalement en :
Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fauves et rouges, idem damassées, mousselines madras nouveaux dessins, idem Paillacat Napolitaines à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 26, 28 et 30 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Ecosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7|8 et 3|4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem soie noire, idem françaises, mire imprimé 3|4, 4|4, 6|4 et 8|4 écossais, soierie de Pékin, unie, noire, ondé et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège vert et bleu, poult-de-soie noir, uni, ondé et à raies, demi-bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, gingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, casimir nouveau goût, à pantalons, nouvel article, batiste à diverses couleurs, toile à drap française, mérinos couleurs assorties, pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en mérinos, mouchoirs fil, couleur, pour hommes, shalls mérinos à deux, shalls thibet 3|4 et 6|4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideaux, cachemire d'Ecosse noir uni 4|4 et 6|4, idem Nos. 1 à 12, un assortiment de bas noirs, en soie pour tailleur, des brosses et boutons à souliers, boutons noirs pour habits et paletots, idem nacre et en coton, boutons de pantalons, fil à coudre de diverses couleurs, frange soie noire, à toilette, fil à coudre diverses couleurs, frange soie blanche, à dessins, satin noire et en couleur, mouchoirs de soie noire, 4|4 et 6|4.

[illegible] CONSULAT ESPAGNOL.

[illegible] J. Y. CRUZAT.

[illegible] JUDICIAIRES.

[illegible] COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans, No. [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, à mon magasin, dépôt No. 170, rue Bourbon, jeudi le 23 juillet 1846, à 10 heures du matin.

Un lot de casseroles en cuivre, plats et assiettes, verres à champagne et à liqueur, porte-fruits, lampes, pots à eau, tableaux, et une quantité d'autres articles trop longs à détailler—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
11 juil—2 en 10j Shérif de la paroisse d'Orléans

VENTES DE CONSTABLES.

Robert Mott vs. Christian Keener—No. 34,250.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable C. B. Beverly, troisième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique mercredi, 29 juillet 1846, à midi, à la Bourse St. Louis, encoignure des rues Chartres et St. Louis.

Une certaine Traite, saisie dans l'affaire ci-dessus, laquelle est dans les termes et chiffres ci-après, savoir:
"$1,900" Baltimore, 19 août 1839.
Quatre-vingt-dix jours après date, payez à MM. Geo. H. & A. Newman ou ordre, douze cents piastres, valeur reçue. Votre obéissant serviteur, (Signé) Geo Read. MM. Newman, Hedge & Co, New York. (Endossée) Geo. H. & A. Newman, Armstrong & Berry, Christian Keener, David Keener, (Ecrit en travers du billet) Newman, Hedge & Co.
Conditions comptant. J. P. WALDEN,
13 juil—11, 16 et 29 Constable.

Dr. E. COMMUNY, CHIRURGIEN DENTISTE

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 200, entre Domaine et Saint Philippe. 22 dec

MESSIEURS P. BLANCHARD et ACHILLE LION, Chirurgiens dentistes des Facultés de Paris et de la Nouvelle Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane, (résidence du docteur A. Lion.)

L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville, auquel ils sont attachés, les mettent dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois; ils ont cru devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuses clientelles, afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur fait espérer la continuation de la confiance du public.
8 juin

LES propriétaires de la fabrique de cigares del Sol, marque recemment établie à la Havane, ont nommé le soussigné leur agent unique à la Nlle Orléans et il sera constamment pourvu de toutes les qualités de cigares de la marque susdite qu'il offre à vendre à des prix modérés. Toutes les étiquettes de cette nouvelle marque porteront "This brand will be sold at New-Orleans by our sole agent B. Valls, 26, Common Street, &c. B. VALLS, 26, Commune.
25 jn

MAGASIN DE SOIERIES, DE NEW-YORK.

No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 136, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir :

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche ; mousseline de laine et Reps de laine,
Alpaca noir, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine,
Barege extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples onde.
Brocade riche et soieries pekin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,
Poult de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assorties.
Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Mérinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassées.

AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver,
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreuil soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.
Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières : mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.
Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barege vert ; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mechlin, Valencienne et Lisle ; idem Suisse et jaconat.
Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 2 oct

Nouveautés de Paris.
LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de mousseline panama, haute nouveauté, balzorine, jaconat français, barège de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de pelerines et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.

Parmi cet envoi, il a été jointe par erreur, une partie de soierie pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au dessous du prix coûtant. Aussi, poult de soie noir, mouchoirs grande largeur, à 2$ la yarde, florence cuit, de toute couleur (cerise excepté) à 50 cents.

Bas et gants de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs de batiste fil, unis et brodés, dito à jour, écharpes dentelle blanche pour mariée, châle dentelle noire, etc. etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus varié qu'il y ait en ville.

Le soussigné ose espérer la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la plus grande fraîcheur.
27 mars R D FANIS, 146 rue Royale

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!
LES soussignés ont entrepris et sont préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest, dans le plus bref délai, dans ces magnifiques entrepôts à l'épreuve du feu, nommés "Western Phenix, Union, Union No. 2 et Branch," et dans cinq autres entrepôts et magasins. Ayant beaucoup de moyens à leur disposition ils peuvent en tout temps nettoyer et remballer le chanvre de la manière la plus expéditive, et en même temps au meilleur marché possible, ainsi, pour la corde et toile d'emballage, qui aurait été endommagée de quelque façon que ce soit, à bord ou dans les magasins.

Nous avons en ce moment de la place pour la valeur de 20,000 barils. EMERSON, TOURNE & Co. 158, Tchoupitoulas
19 juin

CHARBON—10,000 barils charbon supérieur de Pittsburg—Le soussigné a établi un entrepôt de charbon de l'autre côté du fleuve, près du débarcadère du ferry, où les navires et bateaux à vapeur peuvent recevoir un chargement de charbon avec la plus grande diligence, ce dépôt n'étant qu'à trente pas des bords du fleuve.
ROBERT MURPHY, No. 68, Vieille Levée
1 juil

AVIS.
PAR le présent avis, le soussigné déclare avoir constitué M. Z. Demoruelle, son agent pour la vente de ses drogues et médicamens dans la paroisse Pointe-Coupée.
16 juil—4 A. A. PEYCHAUD.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 17 juillet 1846.

☞ Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $3 87 par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 45 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine, à partir de lundi, 20 courant.

Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents pèseront vingt cinq pour cent en sus, c'est-à-dire 56¼ onces.
18 juill A. D. CROSSMAN, Maire

A LOUER—UN MORCEAU DE TERRE, faisant face au chemin à coulisses de Carrollton, convenable pour y établir un jardin potager. Il s'y trouve une bonne maison et un bon entourage. Pour les termes, qui seront modérés, s'adresser à B & A SOULIE, 48, rue Conti
18 juil—1m

SCEAUX ET MEDAILLES.
LES soussignés, ayant dans leur atelier, un ouvrier expérimenté dans l'art de graver les sceaux et de couler les matrices pour médailles, sont prêts à fournir des sceaux aux bureaux publics, cours, notaires &c; ils fourniront aussi des médailles de toute description, qui seront exécutées dans le dernier fini et à des prix raisonnables. RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de billets de Banque, encoignure Royale et Canal
18 juill—1m

HUILE d'Olive, Salaisons—300 paniers huile J. Plagniol, 24 onces; 3000 do de 6 bouteilles en paniers; 75 caisses olives; 30 do cornichons et capres; 30 barillets Malaga sec, à vendre par ST.-V. BARRETT, 21 Gravier
14 juill

EN débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux, à vendre par le soussigné:
16 barriques bon vin rouge vieux pour famille.
3 demi do vinaigre de vin blanc.
AUGUSTE MOLIER, rue St-Louis, No. 90.
13 juil—6f.

JAMBONS—Un petit lot de jambons de bonne qualité, entiercons, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co. 92, Tchoupitoulas
13 juil

POUDRE à canon—D'Eden Park, en barillets, demi et quarts de barillets, garantie l'égale des marques favorites, en vente chez les soussignés, à la convenance des acheteurs. REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas
10 juil

PORC—600 barils porc inspecté et autres qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas
10 juil

PRUNES sèches en paubans, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.
27 juin

DIVERS—10 surons indigo Carracas,
400 caisses thé,
100 paniers champagne marque de la cle.
A vendre par L D C WOODS, 80, Magasins
14 juill

TABAC à pipe—Tabac coupé fin, de la fabrique de Mile Miller, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée
14 juil

VINAIGRE—20 barils vinaigre française de vin blanc. A vendre à bon marché par le soussigné, pour clore une consignation. ST.-V. BARRETT, 21 Gravier
14 juil

VINS, Liqueurs &c—2,800 caisses de différentes qualités, en bouteilles et demi do; 100 caisses vin blanc en grandes bouteilles et demi do; 300 caisses liqueurs assorties; 20 do Curaçao de Hollande; 20 do Marasquino di Zara; 20 paniers anisette superfine et fine; 20 do huile à l'Orange; 20 do Kirchwasser; 20 do absinthe, à vendre par ST.-V. BARRETT, 21 Gravier
14 juil

DIVERS—350 paquets sucre raffiné de Boston; 1,000 do thé; 25 000 idem salpêtre; 300 barillets clous; 200 sacs café Java; 300 tambours figues; 300 barils maquereaux; 20 surons indigo; 400 caisses chandelles, à vendre par ROBCROSS & FOSDICK, 40 Gravier
15 mai

EAUX-DE-VIE—En débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux :
10 demi pipes, 3e preuve, J J Dupuy;
10 quarts pipes do do;
2 demi pipes, bien preuve, Castillon 1815;
[illegible]
Ph. Godard & Co;
[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co. 17 et 19 St Louis

[illegible]

CONDUIT à la prison [illegible] de la seconde Municipalité, le nommé WILLIAM, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, borgne de l'œil gauche, se disant appartenir au capt. Smith. Le propriétaire est requis de prouver sa propriété, payer les frais et l'enlever.
1er juin A. H. ELDREDGE, Gardien.

CONDUIT à la geôle de police de la Seconde Municipalité, le nègre JAMES, âgé d'environ 21 ans, taille de cinq pieds cinq pouces, se disant appartenir à M. Armand.
Le propriétaire est prié de réclamer et prouver sa propriété, payer les frais et l'enlever.
1 juin A. H. ELDREDGE.

CONDUIT à la prison de police de la 2me municipalité, CELIA, negresse d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1|4, se disant appartenir à M. De Blanc.
JAMES, nègre d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Richard Wills de Mason County, Kentucky.
CHARLOTTE, griffonne foncée, d'environ 21 ans, taille de 4 pieds 10 pouces 1|2, ayant une cicatrice au menton, se disant appartenir à M. Arreito.
POMPEY, griffe foncé, âgé d'environ 38 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, se disant appartenir au bateau de l'Etat.
NILLEY, nègre d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1|4, borgne de l'œil droit, se disant appartenir à Mme Ducros.
AMIEL, mulatre d'environ 9 ans, taille de 3 pieds 11 pouces 1|2, se disant appartenir à M. Eugene.
Les propriétaires sont priés de venir retirer leurs nègres en prouvant leurs propriétés et payant les frais.
N. H. HACKETT, Gardien
15 juil—☞ 1pa

CONDUIT aux épaves de la 2me Municipalité, rue Baronne,
Une VACHE blanche avec des taches noires, et des deux suivants blancs et rouges.
Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici au 25 du courant, ils seront vendus par Robert Kerrison, encanteur public. J. L. WINTER, Capitaine de la garde de nuit.
11 juil—3en10j

IL a été conduit aux épaves de la Seconde Municipalité, rue Baronne,
Un CHEVAL alezan clair, d'environ quatorze mains de haut, une raie blanche au front, des marques blanches provenant de la selle, un pied de derrière blanc, ferré partout.
Aussi, une JUMENT baie, d'environ quatorze mains et demie de haut, raie blanche à la face, trois pieds blancs, longue queue et crinière, ferré partout.
Si les dits animaux ne sont par réclamés d'ici à samedi, vingt-cinq juillet, ils seront vendus par Robert Kerrison, encanteur public. J. L. WINTER, capitaine garde de nuit
15 juil—3 en 10j

CONDUIT aux épaves du 3me district de la 2e municipalité, situées à l'encoignure des rues Annonciation et Robin,
Un cheval alezan chatain de 15 mains et demi de haut, les 4 pieds et le front blancs, borgne de l'œil gauche, et à tous crins, marqué par le collier et la selle, ferré des quatre pieds, sans étampe visible.
Le propriétaire est requis de venir réclamer ledit cheval, faute de quoi il sera vendu samedi le 25 courant à l'encan par G. Kerrison, encanteur public.
THOS. MAHEN,
14 juil—3en10j 1er. lieutenant de la garde de nuit

ANIMAUX EPAVES.

IL a été conduit aux épaves de la Troisième Municipalité, situées rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny, les animaux suivans
1o. Une JUMENT noire, avec une étoile au front et le pied gauche de derrière blanc, sans aucune marque apparente.
2o. Une petite JUMENT créole, alezan, front blanc, le pied de devant blanc, sans aucune marque apparente.
3o. Un petit CHEVAL créole, cannel, marqué sur l'épaule gauche J. B.
4o. Une petite JUMENT créole, cannelle, avec les quatre pieds noirs, marquée ML.
5o. Une VACHE chataine, sans étampe, l'oreille droite coupée et la gauche fendue.
6o. Une VACHE noire et blanche, sans étampe, l'oreille droite coupée et fendue.
Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici à dix jours ils seront vendus à l'enchère, conformément aux ordonnances. MANUEL PRADOS.
13 juil—2en10j Gardien des épaves

IL a été conduit aux épaves de la 3me municipalité, situées rue de l'Esplanade entre les rues Claiborne et Derbigny, les animaux suivants :
Une VACHE noire, avec les bouts des cornes coupés, les deux oreilles fendues, étampée sur la cuisse gauche T J H.
Si les dits animaux ne sont pas reclamés d'ici à dix jours, ils seront vendus à l'enchère, conformément aux ordonnances. MANUEL PRADOS, Gardien des Epaves,
14 jt

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Domaine, entre Derbigny et Roman, un taureau, pivelé rouge et blanc, la tête et le cou rouges, étampé sur la croupe droite d'un D en dedans il se trouve un A qui est couché, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 25 juillet ledit taureau n'est pas réclamé, il sera vendu au lieu et heure accoutumés par l'encanteur Kerrison. MICHEL DUREL, gardien des épaves
13 juillet

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Domaine, entre Derbigny et Roman—Une VACHE blanche, pivelée de noir, les oreilles et les deux jambes de devant noires, étampée sur la croupe gauche de lettres qui ressemblent à BS, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE chataine, le ventre et les deux jambes de derrière blancs, étampée sur la croupe droite T, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE rouge et blanche, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE rouge, le dos, le ventre, une partie de la queue et les deux jambes de derrière blanc, ayant une coupure sur la croupe, une corne plus basse que l'autre, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE rouge, une raie blanche sur le dos, le ventre blanc, étampée sur les cornes PJL, les bouts scies, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE noire, une grande tache blanche en dessous du ventre, les cornes percées et étampées JJB renversé, d'un côté de la croupe EE, et de l'autre illisible, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE blanche et noire, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE rouge, une tache au-dessus de la croupe, le ventre et la queue blanche, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE brune et blanche, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE rouge et blanche, marquée aux oreilles, étampée sur la croupe d'un P, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE rouge, le dos, le ventre, la queue et les deux jambes de derrière blanches, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE blanche, les oreilles noires, marquée aux oreilles, un morceau de corde au cou, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une GENISSE rouge, tachée de blanc, aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 25 juillet les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés par l'encanteur nommé par l'Etat. MICHEL DUREL, Gardien des épaves
10 juil—10

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Domaine, entre Derbigny et Roman
Un cheval alezan brule, une petite étoile au front, le nez blanc, quelques taches blanches sur le dos, les quatre jambes blanches, portant sur l'épaule gauche une étampe qui ressemble à un 8 et des marques sur la hanche gauche, avec une selle et une bride, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 25 juillet ledit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu au lieu et à l'heure accoutumés.
15 juill—10 MICHEL DUREL, gardien des épaves

Dissolution de Société.
LA société ci-devant existante entre les soussignés, sous la raison de Neville, Tourné & Co. et Emerson, Tourné & Co., a été dissoute le huit du courant, M. Neville se retirant des deux commandites. W. Emerson et P. M. Tourné sont seuls chargés de la liquidation des affaires des dites sociétés, avec lesquels tous réglements devront être opérés, et ils continueront le même genre d'affaire à partir de cette date sous le nom de Emerson, Tourné & Co. pour leur propre compte.
J. NEVILLE,
P. M. TOURNÉ,
W. EMERSON.
23 juin

PORT-NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLEE & EGANA, 32 Bienville
7 juil

CIGARES—En débarquement du brick T. Street, de la Havane—23,000 Regalias, et à vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée
7 juil

COGNAC—10 demi pipes et 20 quarts de pipes cognac Pellevoisin, quatrième preuve, 10 barils Cognac de 1825, marque de Pellevoisin, première preuve, 10 barils de 1810, marque Pellevoisin, première preuve, article supérieur, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 20 rue de la Douane
1 juin

LINSEYS ET JEANS.
LES soussignés ont l'agence des meilleurs Linseys et Jeans qui viennent sur ce marché, et seront satisfaits d'être les fournisseurs des habitans et autres, auxquels ils enverront la quantité demandée, aux termes les plus modérés. FETTER & BOYD, 70 rue Gravier
7 juil

MARCHANDISES D'ENCAN A BON Marché.
C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane, offre des marchandises achetées à l'encan, à des prix au dessous de l'importation
Mousselines d'organdi, très larges, bon teint, à 18 3|4c;
Batistes et jaconats, do do de 25 à 30c;
Do do superfines, do 37 1|2c;
Barèges français, de 20 à 25c; superfins de 30 à 45c;
Indiennes françaises, 20c; anglaises et américaines, 8 à 10 cents;
Guinghams fins, grande largeur, bon teint, 25c;
3 caisses Mouchoirs de toile, 12 à 40c;
5 do Bas de coton, à très bas prix; 4 caisses Toile d'Irlande, à $6 50 la pièce. 8 juin

PRUNES—90 caisses prunes, 30 paubans chaque, dernièrement reçues ; 30 caisses confiture de la Havane; 10 caisses beaux fruits au jus, avec flacons et bouchons en cristal; 15 demi-caisses oranges bien conservées &c., à vendre par ST. V. BARRETT, 21 Gravier
14 juil

ASSURANCES DE NASHVILLE.
COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'incendie et sur la vie ;
CAPITAL........ $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes qui sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTER, Agent. No. 33, rue du Camp
Référence : MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1 an

PENDANT mon absence de la Nouvelle Orléans, M. Ulger Lauve est mon fondé de pouvoir.
Nouvelle Orléans, 10 juillet 1846.
11 juil—6 ED. SHIFF.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
148 caisses en débarquement des navires Sophia Walker, Gloucester et Francona, à vendre par R. G. HOBBS, 12 Douane
10 jt

DIVERS—En débarquement du Lorena, venant de Bordeaux :
100 barriques St Julien Médoc; 10 demi pipes Eau de vie de J J Dupuy, 4me preuve; 10 quarts pipes idem; 40 quarts dito Eau de vie de Ph. Godard & Co, 1re preuve. EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St. Louis
11 juil

EPICES—500 paquets poivre noir de Sumatra, casse, gingembre en racine, clous de girofle, etc. à vendre par ROBERTS & HALL, 73 Magasins
11 juil

Avis aux personnes allant à la Campagne.
LES soussignés, agents de MM. C. Christoffle & Co, de Paris, seuls brevetés pour la fabrique de couverts argentés par le procédé galvanique de MM. Ruolz & Elkington, viennent de recevoir par le Sea Sun, du Havre, une caisse de couverts argentés, qu'ils garantissent être supérieurs aux articles de ce genre importés en ville.
LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres
7 juil

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le Dr. Blanchard chirurgien dentiste, a transporté son domicile du No. 108 de la rue Royale au No. 44 de la même rue, entre Bienville et Douane. 8 juin

AVIS—Je donne avis aux personnes qui me doivent et à qui mes comptes ont été présentés, de venir payer dans le courant du mois de juin. Ceux qui ne se conformeront pas à cette invitation, ou négligeront de remplir cette formalité, auront leur compte annoncé sur la gazette l'Abeille, pour être offerts en vente publique, par le ministère d'un encanteur.
Nouvelle-Orléans, 11 juin 1846. P. A. LANAUZE,
11 juin—1m 35, rue Ste. Anne, Place d'Armes

SALERATUS—10 tierçons en débarquement du navire Auburn, et à vendre par ROBERTS & HALL, 73 Magasins
8 jt

VINS DE XERES—Une petite facture de la marque Pomas, en quarts pipes, en débarquement de la barque Pusiana, à vendre par ROBERTS & HALL, [illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Couvertes, capots en couvertes, linge fait, marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.
AUJOURD'HUI mardi 21 juillet, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 136, rue de Chartres :
600 capots en couvertes, couvertes bleues, blanches et vertes, pantalons cotonnade et tweed, gilets de diverses qualités, chales, boutons, poignes, couteaux, bretelles, cols de chemises, mousselines, brosses à cheveux et une variété d'autres articles.
Aussi—6 caisses indiennes dessins nouveaux.
20 juillet

PAR THOMAS J SPEAR, Encanteur.
IL sera vendu aujourd'hui, 21 juillet, à 4 heures, au No. 175, rue Bourbon, entre les rues Toulouse et Saint Pierre,
3 caisses marchandises sèches assorties, et un lot de quincaillerie, papier, &c.
Conditions, comptant. 20 juil

PAR ABAT & DOMINGON.
SERA vendu mardi, 21 juillet 1846, à 10 heures A. M., encoignure Bourbon et St. Pierre, le MOBILIER appartenant à la succession de Madame Vve. [illegible], décédée 17 juil—6

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.
MARDI, vingt-un courant, à dix heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, 31 rue des Magasins :
10 caisses habillements et autres marchandises sèches, pour le compte de qui il appartiendra.
A MIDI :—Groceries, Provisions, liqueurs, etc.
20 juil—2

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
Vente de beaux Meubles.
JEUDI, 23 courant, à 10 1|2 heures A. M., il sera vendu au coin des rues Cirque et Commune, un assortiment de meubles, tels que—Armoires en acajou, bois de lit, sofas, chaises, ottomanes, bibliothèque, tables à [illegible] et ronde, bureaux en acajou, [illegible], lavabos en marbre, glaces françaises, [illegible], un superbe PIANO en bois de rose, (piano-forte de Pleyel), &c. &c.
22 jt

PAR ABAT & DOMINGON.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du onze mai 1846, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, à midi, le vingt-cinq août 1846, les propriétés suivantes, appartenant à la succession de Coliste Caubette

Un lot de terre sur le derrière de la ville, désigné sous le No. 1 de l'îlet No. 6, sur un plan dressé par Bourgerol, le vingt quatre décembre 1836, mesurant, au pied américain, 25 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue du Quartier, 23 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond ; 104 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1 ; 104 pieds 2 pouces sur la ligne de la propriété Coquet.

Un lot de terre désigné par le No. 4, de l'ilet No. 1, situé à Tunsbourg, dans cette paroisse, sur la rive droite du Mississippi, à environ un mille et demi de cette ville, lequel mesure, mesure américaine, 32 pieds 3|4 lignes de pouce, face au chemin public 153 pieds 1 pouce, sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et 160 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, et 30 pieds 5 pouces sur la ligne du fond.

Conditions : Un quart comptant, balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.
Les actes de vente pardevant M. Dariencourt, notaire public. 21 juil—3 en 2d

Grande vente de Vins, Liqueurs, Peintures à l'huile, etc., etc., pour clore une facture.
PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
MERCREDI vingt-deux juillet, à dix heures, il sera vendu au No. 30, rue de la Vieille-Levée, les articles suivants, pour clore des comptes :
114 paniers vin de Champagne supérieur, importation directe
[illegible] genièvre de Hollande, marque du Cygne.
2 [illegible] rhum de Ste-Croix, deuxième preuve.
20 do do de la Jamaïque, 1re et 2me preuves.
20 quarts do do
20 demi pipes eau-de-vie de La Rochelle, 4me preuve, A. Seignette.
10 quarts de pipes do do do do
15 barils vieux whiskey de Monongahela.
50 do vin de Madère de Marseille.
16 caisses cornichons de Underwood, en flacons de demi gallon.
3 caisses chocolat No. 1, de Baker, 5 caisses cassé
15 do thé Young Hyson de 13 livres chaque.
16 cruchons vieux genièvre de Hollande.
150 douzaines seaux peints.
16 barillets salpêtre raffiné de 100 livres chaque.
100 caisses savon No. 1. de Boston.
4 barils chrome vert sec.
20 do rouge de Venise.
30 do ochre jaune.
Conditions: $300, comptant; de $300 à $500, soixante jours; de $500 à $1000, quatre-vingt-dix jours, au-dessus de $1000 quatre mois de crédit, pour du papier approuvé.
20 juil—3

SANS RESERVE.
Succession d'Antoine Delpuch dit Cadet Lestrgne.
PAR N. VIGNIE—Encanteur.
Bureau No. 77, rue Chartres.
IL sera vendu sans réserve, mercredi 12 août 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, la propriété suivante dépendant de la succession d'Antoine Delpuch, dit Cadet Lestrgne, afin d'opérer un partage entre les héritiers de la dite succession.
Un certain lot de terre, formant l'encoignure nord des rues Esplanade et Amour, et mesurant, au pied français, quarante-six pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et faisant face à la rue d'Amour : le tout conformément au plan dressé par J. M. Pilié, voyer, en date du 16 juin 1826, et déposé en l'étude de F. de Armas, alors notaire public. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente par devant A. Chiappella, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 10 juillet—6f, 1, 12 aout

VENTE DE BIENS-FONDS DE VALEUR.
Avec et sans améliorations, situées dans la partie la plus agréable de la Seconde Municipalité.
PAR BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, le mercredi, 29 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés ci après décrites, savoir :
DIX LOTS DE TERRE de valeur, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Commune, Cirque et Philippa, et numérotés de 1 à 10 inclusivement.
Le lot No. 1 mesure 29 pieds 1 pouce de face à la rue Philippa, 20 pieds 3 pouces dans le fond, 135 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du côté, et 134 pieds sur la ligne du côté. Sur ce lot se trouve une jolie MAISON bien construite et à trois étages, laquelle est actuellement louée.
Le lot No. 2 mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Philippa, 25 pieds 3 pouces dans le fond, 134 pieds sur la ligne qui le divise du lot No. 1, et 132 pieds 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 3. Sur ce lot se trouve une MAISON semblable à celle du lot No. 1, laquelle est actuellement louée.
Le lot No. 3 mesure 28 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Philippa, 25 pieds 1 pouce dans le fond, 132 pieds 6 lignes sur la ligne du No. 2, et 130 pieds sur la ligne du No. 4.
Le lot No. 4 a les mêmes façade et profondeur que le lot No. 3, 130 pieds sur la ligne du No. 3, et 129 pieds 6 lignes sur la ligne du No. 5.
Le lot No. 5 a les mêmes façade et profondeur que le lot No. 4, 129 pieds 6 lignes sur la ligne du No. 4, et 128 pieds 1 pouce sur la ligne de l'autre côté.
Le lot No. 6 mesure 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue du Cirque, 23 pieds 2 pouces 2 lignes sur le fond, 125 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du côté, et 125 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du No. 7.
Le lot No. 7 a les mêmes façade et profondeur, 122 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du No. 6, et 120 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du No. 8.
Le lot No. 8 a les mêmes façade et profondeur, 120 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du No. 7, et 119 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du No. 9.
Le lot No. 9 mesure 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face et de profondeur, 119 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du No. 8, et 117 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du No. 10.
Le lot No. 10 a les mêmes façade et profondeur que le lot No. 9, 117 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du No. 9, et 115 pieds 10 pouces 4 1|2 lignes sur la ligne opposée.
Tous ces lots ont une allée commune de douze pieds de large ouvrant sur la rue du Cirque.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à final paiement. Les billets qui ne seront pas payés à maturité porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à final paiement.
Les actes de vente pardevant L. T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les propriétés dont on n'aura pas remplis les conditions de la vente [illegible] seront [illegible]
2 jt

BUREAU [illegible]

R[illegible]

[illegible]

Les propositions [illegible] à faire [illegible] pour faire connaître l'époque [illegible] et terminer [illegible] billets de cette [illegible] à 6 pour cent l'an, payable par semestre. Les dits billets seront émis toutes les fois qu'un ouvrage équivalant à la somme de $5,000 aura été achevé et reçu par le voyer.

Conformément aux résolutions ci-dessus, des propositions cachetées seront reçues jusqu'aux époques mentionnées pour la confection des dits ouvrages. Les blocs en granite ne devront pas avoir moins de 10" sur 12 pouces de surface et 10 pouces d'épaisseur, et devront être placés sur une couche de sable du fleuve ou de rivière de moins 6 pouces d'épaisseur.
Nouvelle-Orléans, 22 juin 1846.
14 juillet JN. COMMUNY, voyer, 1re municipalité.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
RESOLU que le Maire est invité à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour l'ouverture des rues Villeré, Derbigny, Prieur et Broad, ainsi que pour celle de toutes les autres rues qui devront être ouvertes dans le faubourg Tremé.
Adopté le 17 juin 1846.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 22 juin 1846. A. D. CROSSMAN, Maire.

En conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans un délai de dix, au plus de trente jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No. Un, sur la demarche dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, procédera aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 8 juillet 1846.
9 juil—30 A. D. CROSSMAN, Maire.

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.
LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage qui procèdent certes, qui effectuent de grande distance, pour conduire l'eau d'une grande distance, aux machines et des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui est nécessaire en faisant usage de ces tuyaux. On peut les placer à quelque distance, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est une excellente conducteur pour les maisons dispendieuses.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & DIX, 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.
23 oct—1an

MARCHANDISES SECHES.
FETTER & BOYD, No. 70, rue Gravier, VIENNENT de recevoir et offrent à vendre, aux prix LES PLUS BAS, CINQ-CENTS COLIS DE MARCHANDISES SECHES, DE SAISON, telles que :
Calicots d'un genre tout-à-fait nouveau,
Linon, jaconats de fantaisie, mousselines, guinghams,
Robes balzorines, barèges et florentines,
Batiste blanche, jaconats, mousselines suisses et en livrets.
Toile d'Irlande, toile à draps et damassée, linge de table, serviettes, essuie-mains, nappes, draps de Russie, mouchoirs fil et linon, crénaudés, dentelles, dito Nichelry à raies, gambroons, coutil fil et dito à pantalons, coton du pays, blanc et écru, de 3|4, 7|8, 4|4, 6|4 et 8|4.
Etoffes à moustiquaire, draperie, [illegible]
Rubans, dentelles, guimpes, mousselines de soie, de fantaisie; mouchoirs de poche en coton et soie, cravattes soie, bas, gants, caleçons et chemises, mouchoirs, linons, [illegible] aux, blancs, gros de Naples, [illegible]
P. S. Les personnes qui ont à acheter feront bien de venir examiner ce magasin avant d'acheter ailleurs.
[illegible] FETTER & BOYD.

A VENDRE—En débarquement du navire Lorena, de Bordeaux :
[illegible]
POUGET [illegible]